



Règlement du Tournoi International Jeunes de l'AS Jullouville Sartilly du 24 Juin 2017, au stade municipal de Sartilly

Article 1

L'ASJS organise le samedi 24 Juin 2017 un tournoi de football de 09h00 à 18h30.
L'engagement sera de 40 euros par équipe, inscription à l'avance. Toute équipe forfait après inscription ne sera pas remboursée.

Article 2

Le tournoi est ouvert à tout les jeunes des catégories U11, U13 et U15, catégories d'âge respectivent dans le pays d'origine de l'équipe. Les joueurs seront munis de leur licence valide pour la saison en cours auprès de la FFF ou de leur propre Fédération respective incluant une assurance personnelle. Les joueurs jouerons dans les couleurs respectives de leur club présent. Une feuille d'inscription sera remise et rédigée par chaque responsable d'équipe. Elle comportera le nom, prénom, date de naissance et numéro de licence de chaque joueur participant. Tout joueur ne figurant pas sur cette liste, ne pourra prétendre à participer.

Tout transfert, échange de joueur d'une équipe à une autre est interdit. L'équipe fautive sera disqualifiée d'office.

Les matchs se dérouleront sur des terrains en herbe, en demi terrain à 11, au nombre de 2 par catégorie.

Le port du protégé tibia est **obligatoire**.

Article 3

Nous demandons aux équipes d'être présentes à 08h30 et de se présenter au podium principal dès leur arrivée, pour retirer leur tableau de poule et horaire de match.

A 9h00, une présentation officielle des équipes sera faite et seulement après la photo officielle du tournoi, celui-ci commencera. Veuillez veiller au respect des horaires pour le confort de tous.

Article 4

Les équipes sont composées de :

- En U11 et U13, 7 joueurs de champs et 1 gardien, avec 2 remplaçants
- En U15, 5 joueurs de champs et 1 gardien, avec 2 remplaçants

Le remplacement d'un joueur pourra se faire à tout moment du match, au niveau de la ligne médiane et le remplaçant pourra rentrer seulement lorsque le joueur sera sorti du terrain.

Article 5

A l'appel de leur nom, les équipes doivent se tenir prêtes dans la zone prévue à cet effet sur les terrains où elles doivent jouer, 5 minutes avant la fin du match en cours et se présenter au responsable de terrain, ou s'effectuera le tirage au sort pour le choix du côté de terrain ou de l'engagement.

Dès la fin des rencontres précédentes, elles doivent se positionner sur le terrain.

Toutes équipes non présente lors du coup d'envoi sera automatiquement déclarée forfait sur un score de 0 à 3.

Article 6

Les rencontres sont dirigées par des arbitres bénévoles. officiels ou non.

La table de marque de chaque catégorie donne le coup d'envoi, signale la fin du temps réglementaire mais laisse l'arbitre à sa propre appréciation pour le coup de sifflet final suivant les arrêts de jeu.

Article 7

Les règles du jeu sont celles de la F.F.F. et de la L.F.B.N du football à 11, sauf :

- Suppression du hors-jeu.
- Une zone, située à 5M de la ligne de but, délimite la zone dans laquelle le gardien peut saisir le ballon à la main.
- Toute faute, laissée à l'appréciation de l'arbitre, dans cette surface sera sanctionnée par un penalty, tir au but à 9 mètres .
- Le gardien doit dégager à la main, ou en faisant rouler le ballon (pas de demi vollée),sauf après une sortie de but (ballon au sol).

- Tous les coups francs seront directs et tout joueur adverse devra se trouver à 6 mètres au moins du ballon. Même distance sur engagement, corner ou sortie de but.
- Les touches s'effectueront à la main. Merci de veillez à leur bonne réalisation.
- Les règles de football concernant la passe au gardien sont appliquées.

Article 8

En cas d'infraction aux règles de jeu, un joueur peut être exclu, sur décision de l'arbitre pour une durée de 2 minutes ou pour le reste du match et ne sera pas remplacé. Il pourra jouer les autres matchs sauf si l'arbitre en juge autrement (faute ou comportement grave) et sur décision du comité d'organisation du tournoi.

Article 9

Le comité du tournoi se réserve le droit de modifier l'organisation des matchs en fonction du nombre de participants. Chaque équipe effectuera un minimum de 6 matchs voir plus, au total de la journée. Le classement s'effectue comme suit :

4 points par match gagné, 2 points par match nul, 1 point par match perdu.

En cas d'égalité de points, les équipes seront départagées comme suit :

1) au goal avérage particulier 2) au goal avérage général 3) de la meilleure attaque

4) de la meilleur défense 5) du meilleur quotient (buts marqués divisés par buts encaissés)

En cas de nouvelle égalité, une séance de coup de pied de réparation sur 3 tirs sera effectuée. S'il y a de nouveau égalité, une série de 1 coup de pied de réparation par équipe sera effectuée jusqu'à l'obtention d'un vainqueur, en faisant tirés tout les joueurs composant l'équipe.

Pour les éliminations directes, en cas d'égalité, une séance de tir au but sur 3 tirs sera effectuée comme descrites ci-dessus.

Toutes les séances de penalty s'effectueront dans la « zone penalty » prévue à cet effet, pour libérer le terrain au plus vite.

Article 10

Les matchs de poule et de classement se joueront en 1 x 8 minutes.

Les finales du tournoi principal en 2 x 6 minutes, avec changement de côté.

Article 11

Les lots et coupes sont à retirer à la table de marque, dès l'élimination de votre équipe à partir des éliminations directes, et sur présentation de votre papier de classement à retirer à la table de marquage de votre catégorie.

La remise des trophées pour les finalistes et demi-finalistes se fera à l'issue des finales.

Article 12

Prenez garde aux affaires personnelles de vos joueurs. L'association décline toutes responsabilités en cas de vol, incidents ou d'accidents au cours de ce tournoi.

Chaque représentant d'équipe est responsable de la bonne tenue, du respect et de la discipline de sa délégation en toute circonstance. La signature du présent règlement en fait son acceptation.

L'ASJS et le comité d'organisation se réservent le droit de modifier à tout moment les points du règlement enoncés ci-dessus.

L'ASJS décline toutes responsabilités en ce qui concerne les accidents corporels, matériels ainsi que les risques de vol, dégradations, ... pouvant survenir aux joueurs, leurs dirigeants et accompagnateurs, du fait de leur participation au tournoi.

Conformément aux règlements de la Fédération Française de Football et de la Ligue de Football de Basse Normandie, il sera prévu un service médical et des mesures de sécurité nécessaires au bon déroulement du tournoi et notamment à la protection des arbitres.

Le responsable de l'équipe
Nom, prénom, club et signature

Le président de l'ASJS
Abel CAHU